 Madame , Monsieur ,

168 enfants ont repris ou pris le chemin de l’école le lundi 2 septembre. En ce début d’année, je vous remercie de prendre connaissance des quelques informations suivantes.

1. **Dates des réunions de classe :**

Votre présence à ces réunions est pour votre enfant un signe fort pour l’année scolaire.

Merci de noter les dates vous concernant :

**CM2 : Lundi 23 septembre à 18 h 30**

**CM1 : Lundi 23 septembre à 18 h 30**

**CE2 : Vendredi 20 septembre CE2 18 h 00**

**CE1 : Vendredi 20 septembre à 19 h 00**

**CP : Mardi 17 septembre 18 h 30**

**MS : Jeudi 12 septembre à 18 h 00**

**GS : Lundi 16 septembre à 18 h 00**

**PS : Vendredi 27 septembre à 18 h 00**

1. **Consignes du matin et du soir :**
* Les enfants sont accueillis dans les classes à partir de 8 h 30 ; merci de les laisser au portail afin qu’ils rejoignent seuls leur classe. Seuls les parents des PS et des MS (en début d’année pour les MS) sont autorisés à accompagner leurs enfants.
* Ceux qui vont manger à la maison ne peuvent, pour raison d’assurance, être accueillis avant 13 h 15 (sauf sur demande des enseignants (aide personnalisée)).
* Le soir, les enfants à vélos partent en derniers, même pour les enfants accompagnés. Les parents de maternelles et de CP vont chercher leur enfant dans leur classe côté cour maternelle .
1. **Conseil d’établissement :**

Le conseil d’établissement est un organisme consultatif, présidé par le chef d'établissement. Sa composition est représentative de tous les partenaires internes de l'école.

Son rôle est de :

 ¤ conseiller l’équipe enseignante pour les décisions qui concernent les orientations de l'école et aider .

¤ permettre que naissent, de l'ensemble de la communauté éducative, des projets innovants au service des élèves.

Il se réunit deux ou trois fois dans l’année ( réunions à 18 h 00 ) sur convocation du chef d’établissement .

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de ce conseil , je vous prie de nous le faire savoir à l’aide de la partie ci-dessous .

1. **Propositions d’abonnement :**

Vous allez recevoir en ce début d’année des propositions d’abonnement (l’école des loisirs, Bayard jeunesse, Fleurus presse, milan presse). Celles-ci sont totalement indépendantes de l’école et ne présentent aucun caractère obligatoire. Elles offrent par contre des prix très intéressants en cas d’abonnement ou de réabonnement.

*Nous souhaitons à vous et à vos enfants une bonne année scolaire,*

*Pour l’équipe pédagogique,*

*Le directeur,*

*MORIN Jacques*

Madame ou Monsieur ………………………………………………………………………………………………… accepte de

rejoindre le conseil d’établissement pour cette année scolaire .( réponse attendue pour le 10 septembre

dernier délai )  **signature**